

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 93 (1984)
Heft: 1

Artikel: Au service complémentaire féminin
Autor: Hurni, Johanna
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au Service complémentaire féminin

M^{me} Johanna Hurni, Berne, chef du Service complémentaire féminin

L'Office du Service complémentaire féminin¹ est subordonné à l'Office fédéral de l'adjudance qui relève, pour sa part, du Groupement de l'instruction du Département militaire fédéral. Il est chargé des tâches suivantes:

- Il informe le public au sujet du SCF et organise des campagnes de propagande.
- Il recrute les futures SCF.
- Il instruit les SCF en organisant des cours d'introduction et des cours de cadres. En ce qui concerne l'instruction technique propre à chaque catégorie, il collabore avec les offices fédéraux compétents en la matière.
- Il étudie des questions relatives à l'équipement et à l'uniforme des SCF.
- Il surveille l'instruction et l'emploi des SCF lors des services effectués avec la troupe.
- En sa qualité d'organe administratif central, il traite toutes les affaires d'ordre personnel qui se rapportent aux SCF.

Emplois assignés aux membres du SCF

Après avoir acquis leur formation de base lors d'un cours d'introduction qui dure quatre semaines, les SCF sont incorporées dans une unité de l'armée. C'est avec cette unité qu'elles accomplissent leurs cours de complément obligatoires. A l'heure actuelle, on trouve des SCF dans quelque 200 unités de l'armée. Il convient d'ajouter à ce chiffre un nombre important d'états-majors dans lesquels sont incorporés des cadres SCF.

Les emplois prévus se situent dans les catégories suivantes:

- Service de repérage et de signalisation d'avions
- Service des transmissions (y compris Service des transmissions auprès des trp ADCA)
- Service d'alerte

¹ Bases légales

Organisation militaire de la Confédération suisse, article 20, 3^e et 4^e alinéas (RS 510.10); ordonnance du 9 novembre 1977 concernant le service complémentaire féminin (RS 513.411).



Photo SCF

SCF au service administratif.



Photo SCF

SCF au service des pigeons voyageurs.

- Service administratif (y compris Service administratif auprès des trp ADCA)
- Service de la poste de campagne
- Service des pigeons voyageurs
- Service des automobiles
- Service de cuisine
- Service d'assistance (à des civils – réfugiés ou sans-abri – et à des patients d'hôpitaux militaires)

Commandement

En principe, toute unité qui comprend des SCF compte aussi une SCF qui assume une fonction d'officier (officier subalterne). Par l'intermédiaire des chefs de service SCF incorporés dans les états-majors des corps de troupe (groupe, régiment) et des grandes unités (zone territoriale, corps d'armée), le chef SCF est en mesure de surveiller à la fois l'instruction donnée dans les cours de complément et l'emploi judicieux de toutes les SCF, tout en collaborant dans une mesure déterminante à la solution des problèmes afférents. La colonne SCF de transport sanitaire est la seule formation composée de femmes uniquement, exception faite des mécaniciens en moteurs qui en font également partie. C'est pourquoi ces unités ont des femmes pour commandants d'unité.

En tant qu'organe administratif central, l'Office SCF est compétent pour décider, dans le cadre de l'organisation des troupes, de l'incorporation des SCF à tous les niveaux de fonction dans les diverses unités militaires. Il va de soi qu'il participe aussi aux révisions périodiques de l'organisation des troupes. C'est ainsi qu'il exerce une influence sur l'extension ou la restriction éventuelle du secteur d'activité assigné aux SCF. ■

SCF au service de cuisine et au service de la poste de campagne.

Journée des parents à un cours d'introduction pour SCF du service de repérage et de signalisation d'avions et défense aérienne.



Photo SCF

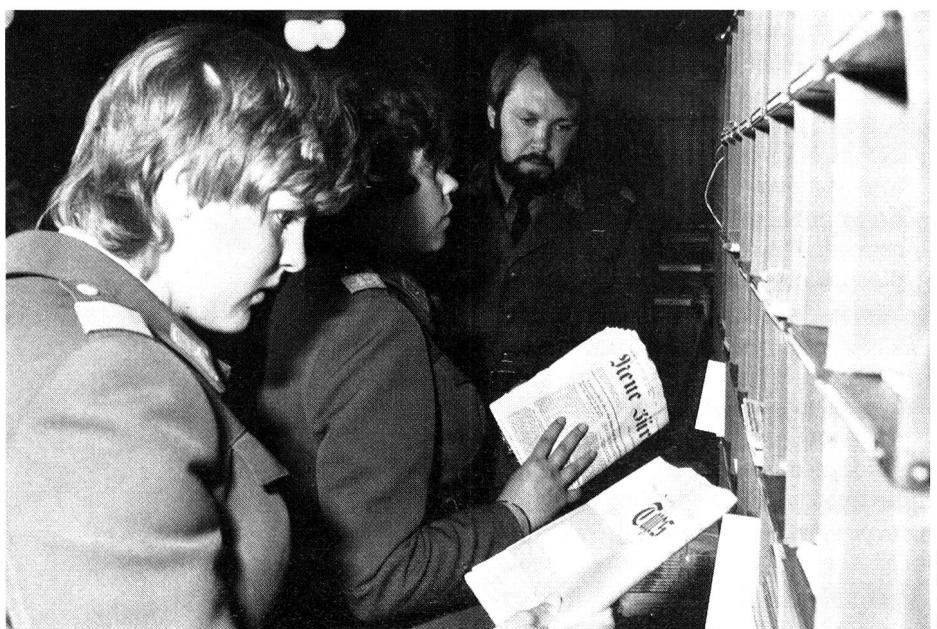


Photo SCF

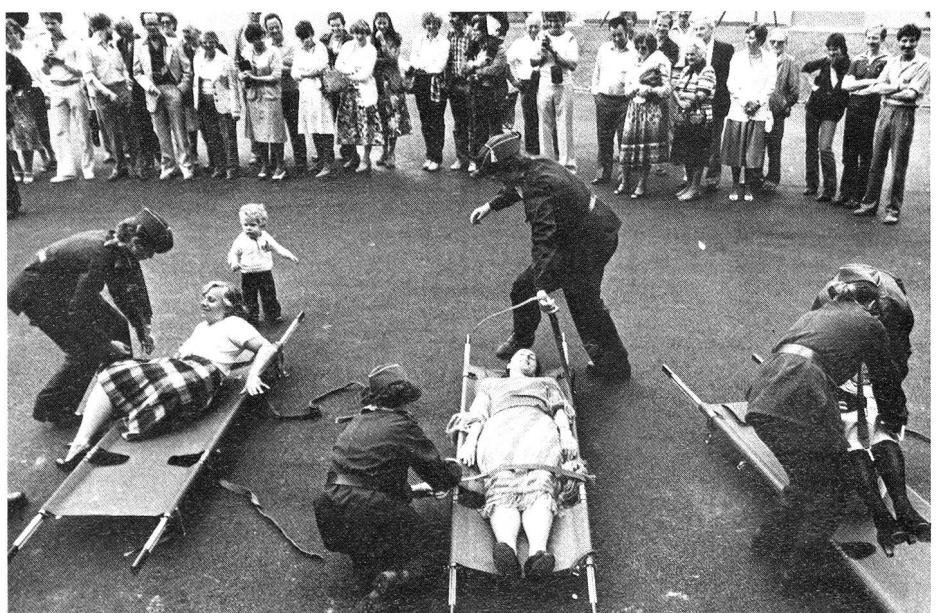


Photo Keystone